

Rapport annuel 2012-2013

Sommaire

Mot de la présidente	4
Mot du directeur et de l'équipe de travail	5
Grands dossiers de l'exercice 2012-2013	7
Tous pour l'emploi	7
Étapes de préparation de la stratégie	8
Résumé des principales mesures de Tous pour l'emploi	8
Assurance-emploi	9
Gouvernance de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)	11
Représentations 2012-2013	13
Instances gouvernementales	13
Commission des partenaires du marché du travail	13
Secteur de l'action communautaire et de l'économie sociale	17
Actions et réalisations 2012-2013	19
Information dans le cadre des élections provinciales	19
Participation aux consultations prébudgétaires 2013-2014	19
Liste des recommandations	20
Développement organisationnel	21
Vie associative et services aux membres	22
Amélioration des conditions de travail	22
Bilan des activités de communication de l'exercice	22
Membres du conseil d'administration 2012-2013	24
Nos membres en 2012-2013	25

Mot de la présidente

L'année qui s'achève a été fertile en bouleversements de toutes sortes, tant au plan politique que social. En ce qui concerne la Coalition, celle-ci s'est inscrite en continuité et en cohérence avec ses activités passées, tout autant porteuses de nouveaux défis pour la suite. C'est donc avec fierté que nous vous présentons ici notre bilan pour l'exercice 2012-2013.

Dans un contexte où tous les acteurs socioéconomiques et gouvernementaux se sont affairés à trouver des solutions pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre annoncée, force est de constater que les besoins de qualification des clientèles sous-représentées sur le marché du travail et en démarche d'insertion se sont révélés d'autant plus cruciaux. La Coalition a donc réitéré sur toutes les tribunes l'importance de veiller au financement adéquat des services publics d'emploi, ainsi qu'à l'adaptation des mesures et programmes permettant à celles-ci l'accès à un parcours assorti d'un accompagnement structuré vers l'emploi, ainsi qu'en emploi.

Au plan de la vie associative, l'année 2012 fut l'occasion pour notre « petite, mais combien vaillante » équipe de travail d'amorcer la mise en œuvre des nouvelles orientations stratégiques. Ainsi, tout au long de l'année, les activités du conseil d'administration et de l'équipe ont permis de traduire les orientations stratégiques en actions concrètes, bénéficiant de l'apport de chacun de ses membres.

Je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement ces derniers pour leur participation, leur motivation et leur implication exceptionnelles. Il me faut également souligner l'apport significatif de nos partenaires qui, de près ou de loin, se sont impliqués et mobilisés autour des enjeux touchant le développement socioprofessionnel des personnes à risque d'exclusion du marché du travail.

En terminant, il convient de saluer tout le travail accompli par Frédéric Lalande, qui a pris la relève de Mylène Leduc en juin dernier. Après plus de trois années consacrées à la Coalition, celle-ci est partie relever de nouveaux défis, comme le veut l'expression consacrée. Je me dois de rappeler sa précieuse contribution, soulignée lors de notre dernière assemblée générale annuelle, à l'évolution de la Coalition : celle-ci nous permet notamment d'affronter les défis à venir avec confiance et détermination et à faire qu'ensemble, nous continuons toujours de « Développer, sans exclure ».



Sylvie Roy

Mot du directeur et de l'équipe de travail



Frédéric Lalande

L'exercice 2012-2013 en fut un de transition pour la Coalition, dans la foulée des orientations découlant de la planification stratégique. Au plan politique, nous dûmes nous adapter rapidement au changement de gouvernement à Québec, alors qu'au même moment, les personnes prestataires de l'assurance-emploi subissaient un affront de plus de la part du gouvernement fédéral. Le positionnement de la Coalition s'établit graduellement par rapport à l'équipe gouvernementale à Québec; néanmoins, notre reconnaissance en tant que mandataire du secteur communautaire de développement de la main-d'œuvre nous assure déjà une écoute attentive.

Au plan organisationnel, quelques chantiers lancés au fil des années précédentes ont été menés à bien; mentionnons, entre autres, la révision systématique des fournisseurs de la Coalition, à même de générer des économies de fonctionnement appréciable. Dans la continuité du travail des directions précédentes, un exercice budgétaire comprenant une projection sur trois ans a été produit, permettant d'apprécier la situation financière de la Coalition pour les prochaines années et d'envisager, au besoin, certaines avenues de solution.

En ce qui concerne les ressources humaines, le départ de Mylène Leduc du poste de direction et son remplacement par votre humble serviteur, puis de Benjamin Fischer, du poste d'analyste aux politiques de main-d'œuvre ont rendu difficile l'établissement d'une routine de travail; néanmoins, une restructuration des tâches à l'interne a permis à l'organisation de traverser ces événements sans trop de heurts. Il convient évidemment de remercier ici Benjamin Fischer, dont le travail d'analyse des politiques de main-d'œuvre a été fort apprécié par les membres et l'équipe de la Coalition.

Enfin, en continuité des années précédentes, l'appui sans faille du conseil d'administration à la direction a été un élément fondamental du maintien et de l'amélioration du travail de la Coalition, que ce soit en terme de représentation ou de concertation. À cet égard, la participation et l'implication de tous ont été un facteur déterminant dans le succès de nos initiatives cette année. Au final, le positionnement politique de la Coalition, sa bonne santé organisationnelle, son réseautage et l'implication de ses membres permettent d'envisager l'exercice qui s'amorce avec optimisme.

Grands dossiers de l'exercice 2012-2013

L'exercice 2012-2013, comme le précédent, a été fertile en grands dossiers qui ont mobilisé l'équipe de la Coalition et sollicité la participation active de ses représentants, en raison de l'importance des enjeux pour le secteur du développement de la main-d'œuvre. Voici les principaux dossiers de cette nature.

Tous pour l'emploi



La stratégie de mobilisation pour l'emploi, Tous pour l'emploi : une impulsion nouvelle avec les partenaires, a été lancée le 8 février 2013 par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), madame Agnès Maltais. Plusieurs étapes ont mené au dévoilement de cette initiative gouvernementale; nous mentionnons ici les principales.

ÉTAPES DE PRÉPARATION DE LA STRATÉGIE

- ✓ Discours sur le budget du 20 novembre 2012 : annonce concernant de nouvelles orientations et un programme visant une plus grande participation au marché du travail des jeunes, des immigrants, des travailleurs expérimentés, des personnes handicapées et des prestataires de l'aide de dernier recours.
- ✓ 13 décembre 2012 : rencontre de la ministre Maltais avec les membres de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) afin de solliciter leur contribution.
- ✓ 16 janvier 2013 : dépôt de la première mouture de la stratégie de mobilisation pour l'emploi devant la CPMT.
- ✓ Les travaux réalisés par Emploi-Québec, la Commission et ses groupes de travail ont conduit à l'élaboration de la version définitive de la stratégie, déposée devant la Commission le 30 janvier 2013.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MESURES DE « TOUS POUR L'EMPLOI »

Les mesures qui seront implantées ou modulées différemment sont, essentiellement, les suivantes.

- ✓ Emploi-Québec : Hausse des allocations d'aide à l'emploi versées aux participants dans les mesures y donnant droit et majoration du supplément versé aux responsables de famille monoparentale (participants : 240 \$ à 250 \$ par semaine, responsables de famille : 25 \$ à 30 \$ par semaine et ce, à compter du 1er juillet 2013);
- ✓ Emploi-Québec : Projets pilotes visant à favoriser la rétention et l'embauche de travailleurs expérimentés (supplément salarial, adaptation de milieux de travail ou de pratiques des entreprises).
- ✓ CPMT : Accès à certains programmes du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (Fonds du 1 % - FDRCMO) aux entreprises dont la masse salariale est inférieure à 250 000 \$ et supérieure à 10 millions de dollars.
- ✓ CPMT : Développement d'une offre de stages rémunérés. Les modalités à définir devront assurer des conditions adéquates qui permettent le développement ainsi que la reconnaissance des compétences en milieu de travail, notamment un accompagnement (interne ou externe) et une durée raisonnable pour l'atteinte des objectifs de qualification.

✓ CPMT : Renforcement des PAMT applicables dans les entreprises d'économie sociale.

✓ CPMT : Modification et abrogation de certaines mesures prévues par Investissement-Compétences.

La Coalition a salué le dépôt de la nouvelle stratégie gouvernementale, en affirmant que : « Cette stratégie, qui vise une plus grande participation au marché du travail des jeunes, des personnes immigrantes, des travailleurs et travailleuses expérimentés, des personnes handicapées et de celles prestataires de l'aide de dernier recours arrive à point nommé. L'ajout de ressources importantes dans les mesures soutenues par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre ("le Fonds") constitue, pour la Coalition, un signal fort quant à l'attention accordée par le gouvernement au développement des compétences, tant des personnes en emploi que de celles sous-représentées sur le marché du travail. » De plus, par l'entremise de nos représentants, nous fûmes particulièrement actifs en ce qui concerne les mesures touchant plus particulièrement les personnes éloignées du marché du travail, tel que le développement d'une offre de stages rémunérés, financée par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences du marché du travail. Cette implication soutenue se poursuivra tout au long de l'exercice 2013-2014.

Assurance-emploi

Autre grand dossier, la réforme du régime de l'assurance-emploi, dont il a été question lors de l'assemblée générale de la Coalition en octobre 2012. Le régime d'assurance-emploi canadien connaît en effet un bouleversement important depuis l'adoption de modifications à la Loi sur l'assurance-emploi, en juin 2012. Un survol des principaux changements suffit à saisir le caractère coercitif et discriminatoire de cette réforme du gouvernement fédéral, qui rate carrément sa cible en s'en prenant aux chômeurs et chômeuses, plutôt qu'au chômage et à ses causes. Selon le gouvernement fédéral, les modifications apportées au régime d'assurance-emploi ciblent une utilisation plus productive de la main-d'œuvre, dans un contexte de rareté. Ces modifications reflètent une logique de court terme orientée vers les résultats immédiats, sans égard à un investissement dans les compétences des personnes.

Rappelons que pour l'essentiel, les nouvelles dispositions représentent une augmentation des obligations des prestataires de l'assurance-emploi (A-E).

✓ La Commission de l'assurance-emploi du Canada définit par règlement ce qui constitue une « démarche de recherche d'emploi raisonnable » et un « emploi

convenable ». Ces concepts n'étaient pas clairement définis, mais ils se trouvent dans la Loi sur l'assurance-emploi, qui mentionne qu'un prestataire se doit d'effectuer des démarches de recherche d'emploi.

✓ La notion « d'emploi convenable » tient compte des caractéristiques personnelles du prestataire, des conditions de travail du poste (par exemple, un emploi dans une entreprise en grève est considéré non convenable), des heures de travail, du temps de déplacement (une heure environ), du type de travail et du salaire. Des adaptations sont prévues pour considérer aussi les réalités régionales.

✓ Service Canada gèrera les vérifications des démarches de recherche d'emploi raisonnables effectuées par les prestataires; les prestataires devront faire cinq recherches d'emploi par semaine, pour les gens vivant en milieu urbain, et trois, pour ceux vivant en milieu rural, au risque de se voir couper leurs prestations. (Le prestataire de l'A-E aura la responsabilité de démontrer, à la demande de Service Canada, qu'il effectue des démarches de recherche d'emploi.)

✓ Service Canada identifiera les prestataires les plus à risque de non-conformité, à l'aide d'un modèle de risque (algorithme), afin d'effectuer le suivi approprié.

À l'instar de plusieurs citoyens et organisations, la Coalition a été grandement préoccupée par les lourdes conséquences humaines et économiques qu'entraîne cette réforme.

➤ Ancrage des personnes touchées dans la précarisation et amoindrissement inconsidéré du rôle de l'emploi comme vecteur incontournable de sortie de la pauvreté.

➤ Atteinte grave au cheminement personnel et professionnel des personnes touchées, par les sévères contraintes imposées.

➤ Frein au développement économique de certains territoires, tributaires, notamment, du travail saisonnier.



➤ Interventions des organismes d'aide à l'emploi qui se voient dénaturées, par les contraintes imposées aux aspirations professionnelles des personnes desservies et directement affectées par cette réforme.

Tout au long de l'exercice 2012-2013, des rencontres publiques d'information ont été organisées par des organismes comme le Mouvement Action-Chômage. Le Nouveau parti démocratique (NPD) a également effectué une tournée d'information dans différentes circonscriptions pour éclairer les citoyens et citoyennes quant aux changements prévus et dénoncer ce sabotage d'un programme social canadien. La Coalition a employé l'ensemble de ses moyens de communication afin de tenir informés ses membres, que ce soit par le biais du bulletin ou par la diffusion de communiqués de presse.

Gouvernance de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

Le processus de révision de la gouvernance de la CPMT, entamé au mois de juin 2011, a livré cette année ses premiers résultats. Outre des mesures visant l'amélioration de la performance, de la reddition de comptes et de la gestion des risques, les principaux impacts se sont fait sentir dans le recentrage de la Commission autour de ce qu'il est convenu d'appeler le rôle « stratégique » de celle-ci. Ainsi, le mandat de certains comités de travail a été revu (Comité de soutien et de veille à la recherche, par exemple), tandis que d'autres étaient abolis ou fusionnés. La Coalition, en tant que partenaire, a pleinement participé aux travaux, tout en assurant autant que possible la transmission efficace de l'information aux membres et partenaires. Au final, nous serons appelés, dans le cadre de notre prochain exercice, à valider les choix opérés et à corriger le tir, au besoin. ■

Représentations 2012-2013

Instances gouvernementales

Représentantes du secteur communautaire

Sherolyn Moon Dahmé
Martine Roy
Sylvie Roy

COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les travaux de l'année et la contribution du milieu communautaire

Cette année, la COCDMO a contribué à l'ensemble des dossiers statutaires de la CPMT, mais plus spécifiquement aux grands chantiers, notamment en participant au processus de révision des pratiques de gouvernance de la CPMT, aux suites de la démarche sur l'adéquation formation-emploi et au suivi de l'initiative majeure Investissement-compétences. Notons également la participation active de la Coalition, tout au long de l'hiver 2013, aux travaux de développement de la nouvelle stratégie de mobilisation « Tous pour l'emploi : une impulsion nouvelle avec les partenaires ».

De plus, la Coalition a été porteuse d'un projet intitulé Reconnaissance et valorisation des compétences acquises en entreprise d'insertion. Misant sur l'identification et l'adaptation des programmes de formation des entreprises d'insertion susceptibles de correspondre à une norme professionnelle et au programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), ce projet poursuit l'objectif de faciliter, pour les participants à cette démarche, l'obtention d'une certification de qualification professionnelle.

En fait de participation, la Coalition a également pris part à quelques événements chapeautés par la CPMT tels que la journée du 25 octobre 2012, une initiative du Comité consultatif 45+, ainsi qu'au colloque « Du présentiel à l'expérientiel », organisé par l'Observatoire compétences-emploi en mai 2012.

Par ailleurs, nos membres de la CPMT ont encore une fois pu compter sur l'importante, voire essentielle, contribution des représentants du secteur

communautaire aux différents groupes de travail pour être alimentés et soutenus dans leurs représentations.

Groupe de travail sur les mesures et services d'Emploi-Québec (Loi 150)

En ce qui concerne ce groupe de travail, la contribution du secteur communautaire, appuyée par une implication particulière de la Coalition, a pris une tournure plus soutenue, avec la présentation de l'avis « Les services et mesures d'Emploi-Québec : proposition d'une optimisation, au bénéfice de tous et toutes », produit dans le cadre de la réflexion sur les programmes et mesures d'Emploi-Québec. Ainsi, un comité de travail, formé de plusieurs acteurs du secteur communautaire en développement de la main-d'œuvre au Québec, s'est réuni au sein de la COCDMO. L'avis en résultant s'appuie sur différents travaux menés tant par Emploi-Québec que par différents intervenants du marché du travail, mais plus particulièrement, sur une longue et forte expérience terrain du recours aux mesures et services d'emploi par les personnes sous-représentées sur le marché du travail et en recherche d'emploi. Cet avis a été déposé au groupe de travail afin que l'ensemble des partenaires soit impliqué dans les travaux qui devront en découler.



De plus, le groupe de travail a été appelé à commenter le rapport de gestion d'Emploi-Québec, a émis ses recommandations concernant le plan d'action d'Emploi-Québec 2012-2013 et s'est penché sur l'état de situation du marché du travail, la conjoncture et les enjeux y étant reliés. Enfin, celui-ci a revu le processus de consultation pour le prochain cycle de planification du plan d'action triennal d'Emploi-Québec, et a contribué au processus de révision de la gouvernance de la Commission.

Représentants du secteur communautaire

Marie-Claude Chouinard
Richard Gravel
Sylvie Baillargeon

Représentants du secteur communautaire

Nicole Galarneau
Frédéric Lalande

Au début de l'exercice 2013-2014, le groupe de travail a fusionné ses activités avec le nouveau groupe de travail portant sur les responsabilités et les fonctions déléguées en vertu de la Loi constituant le MESS et la CPMT, et ce, en conformité avec les mandats issus de la réforme de la gouvernance.

Groupe de travail sur l'apprentissage en milieu de travail et sur l'intervention sectorielle

Depuis l'adoption du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences en 2002, la Commission soutient financièrement les comités sectoriels de main-d'œuvre en vue de l'élaboration de normes professionnelles. De plus, le groupe de travail a poursuivi les travaux relatifs à l'adéquation formation-emploi, notamment sur l'identification des compétences ou éléments de compétence pouvant être reconnus comme équivalents.

Également, en début d'exercice, le groupe de travail s'est penché sur les résultats du Bilan de l'implantation de la Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO) 2008-2010 et a émis des recommandations en vue de la poursuite des activités en la matière. Ces recommandations touchaient, pour l'essentiel, les clientèles, les responsabilités des acteurs, le cheminement des demandes, le financement, ainsi que le suivi de l'implantation de la RCMO. Le groupe a également contribué à la mise à jour du Guide du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, dont la précédente version datait de 2007. Aussi, le groupe a pris connaissance du rapport d'évaluation des retombées des CSMO, déposé en janvier 2013, et a mené de nombreux échanges fructueux concernant les suites de celui-ci. Les responsabilités du groupe de travail, dans le cadre de l'exercice 2013-2014, seront assumées par le nouveau groupe de travail portant sur les responsabilités et les fonctions déléguées en vertu de la Loi sur la reconnaissance et le développement des compétences de la main-d'œuvre.



Groupe de travail sur la Loi sur les compétences et son Fonds

Cette année, en collaboration avec le Groupe de travail sur la formation continue, les travaux de ce groupe de travail ont permis d'ajouter des outils d'apprentissage en ligne aux moyens de formation soutenus par le Fonds. Un autre mandat ponctuel assumé par le groupe de travail a eu trait à la révision des balises et mesures du Fonds, et ce, dans le cadre d'Investissement-compétences. Également, le groupe de travail a participé aux travaux préalables à une enquête menée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et portant sur les pratiques de formation. Le groupe de travail a, de plus, contribué à l'élaboration du rapport quinquennal de mise en œuvre de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Enfin, le groupe de travail a largement contribué à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie « Tous pour l'emploi », dévoilée le 31 janvier dernier, puisque plusieurs mesures de la stratégie devront s'ajouter aux programmes de subventions du Fonds.

Les responsabilités du groupe de travail, pour le prochain exercice, seront assumées par le nouveau groupe de travail portant sur les responsabilités et les fonctions déléguées en vertu de la Loi sur la reconnaissance et le développement des compétences de la main-d'œuvre.

Groupe de travail sur la formation continue

Ayant comme mandat d'observer l'évolution de la formation continue et de l'éducation des adultes à travers leur actualisation, leurs enjeux et leurs défis, ce groupe de travail de la Commission a par le passé contribué étroitement au développement de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, ainsi qu'au plan d'action qui l'accompagna. En l'absence d'un plan d'action découlant de la politique d'éducation des adultes, les travaux du groupe de travail, pour le prochain exercice, sont suspendus.



Représentants du secteur communautaire

Nicole Galarneau
Frédéric Lalande

Représentants de la COCDMO

Christine Guillemette
Benjamin Fischer

Représentants du secteur communautaire

Guy Biron
Ronald Cameron

Représentants de la COCDMO

Frédéric Lalande
Christine Guillemette

SECTEUR DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Implication auprès de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

En tant que partenaire national, la Coalition a participé, une fois de plus cette année, au comité national de concertation de la Semaine québécoise des adultes en formation (SQAF), comité dont le rôle est de recommander les budgets et les orientations stratégiques et communicationnelles de la SQAF au conseil d'administration de l'ICÉA, et ce, en prenant en considération les points de vue des différentes instances consultatives (tables régionales, bailleurs de fonds, etc.).

Notre participation à l'événement s'est notamment traduite par la diffusion et la promotion des différentes possibilités d'activités de la SQAF auprès de nos membres. La Coalition a également participé au lancement de la SQAF et aux activités de mobilisation et de bilan de cette semaine, en apportant idées et réflexions en vue de continuer de faire de cet événement une occasion nationale de se mobiliser autour de l'importance de la formation tout au long de la vie.

Implication auprès du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'action communautaire et de l'économie sociale (CSMO-ÉSAC)



Cette année encore, la Coalition s'est impliquée activement au CSMO-ÉSAC en participant aux travaux du comité, à titre de membre du conseil d'administration et en mobilisant nos organismes membres autour des questions touchant le développement de la main-d'œuvre et la valorisation des métiers de notre secteur d'intervention. En plus de suivre les activités statutaires de la Commission des partenaires du marché du travail en matière d'intervention sectorielle, le CSMO-ÉSAC se préoccupe de valoriser les métiers et professions des secteurs communautaires et de l'économie sociale et de favoriser l'accès au financement pour la formation

et le développement de sa main-d'œuvre. Le comité sectoriel travaille également à créer des outils de formation ainsi qu'à offrir soutien et accompagnement aux regroupements qui souhaitent effectuer des diagnostics sous-sectoriels de main-d'œuvre et de besoins de formation.

Cette année, les membres du comité ont assuré le suivi de la démarche de planification stratégique, de même que le suivi de plusieurs projets du comité sectoriel, dont la relève en économie sociale, les boîtes à outils ainsi que la diffusion de l'enquête Repères.

Implication auprès du Chantier de l'économie sociale

En plus de participer pleinement aux travaux du conseil d'administration du Chantier en tant que membre, la Coalition a poursuivi une collaboration avec le Chantier de l'économie sociale afin de soutenir le projet « Le potentiel de gestion des personnes immigrantes, l'économie sociale y croit! » Celui-ci vise à pourvoir 80 postes de gestionnaires par des personnes immigrantes qualifiées, dans une perspective de reconnaissance et de valorisation de leurs compétences en adéquation avec les besoins de relève du secteur de l'économie sociale. En plus de diffuser l'information relative à cette démarche d'envergure, la Coalition participe au comité qui a comme mandat de suivre la progression du projet et d'évaluer les changements à y apporter en cours de route. Jusqu'à présent, ce sont plus d'une centaine de personnes immigrantes qui participent au projet et qui souhaitent intégrer le secteur de l'économie sociale. ■

Représentant
de la COCDMO

Frédéric Lalande

Actions et réalisations 2012-2013

Information dans le cadre des élections provinciales

La tenue d'une campagne électorale au niveau provincial en plein été 2012 n'a pas favorisé une participation maximale et un débat élargi sur les enjeux du secteur du développement de la main-d'œuvre. Nonobstant cela, la Coalition a développé un site internet visant à informer les membres et le grand public des engagements des principaux partis à propos des quatre secteurs d'intervention de la Coalition. Dans le cadre de cet exercice, une vigie serrée des interventions des partis politiques a été assurée au fur et à mesure du déroulement de la campagne, le site permettant une mise à jour quasi quotidienne; de même, lorsque le dévoilement des plates-formes fut complété, un document synthèse fut produit, permettant d'établir au mieux le positionnement des partis politiques quant aux enjeux du secteur.

Participation aux consultations prébudgétaires 2013-2014

Dans le cadre des consultations en vue de la préparation du budget 2013-2014, la Coalition a présenté un mémoire qui insiste sur la nécessité de favoriser le développement des compétences de la main-d'oeuvre, notamment par un financement adéquat des services publics d'emploi. La Coalition a d'ailleurs fait valoir son point de vue dans un mémoire, en plus de publier un communiqué à l'occasion du dépôt du budget 2013-2014.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

- ✓ Le gouvernement se doit de majorer les investissements destinés au développement de la main-d'œuvre, par le biais d'un rehaussement des budgets octroyés aux ententes entre les organismes communautaires en employabilité et Emploi-Québec, ce qui permettra de maintenir une offre de services spécialisés et de favoriser l'intégration et le maintien en emploi du plus grand nombre de personnes.
- ✓ Le financement des services publics d'emploi doit être bonifié, afin que le MESS et son agence, Emploi-Québec, puissent garantir le soutien à la formation et à l'emploi du plus grand nombre possible de Québécoises et Québécois, notamment par l'entremise des organismes partenaires qui ont le défi d'aider les personnes dans le développement de leurs habiletés et de leurs compétences, en vue de leur intégration et leur maintien en emploi, et ce, en tenant compte des besoins en constante évolution du marché du travail.
- ✓ Le gouvernement doit continuer de se mobiliser pour prévenir et enrayer la pauvreté et l'exclusion sociale, en favorisant le développement du potentiel des personnes, en faisant de l'emploi un impératif national transversal à tous les ministères, en renforçant le filet de sécurité sociale et économique, et enfin, en assurant la constance et la cohérence des actions chez tous les acteurs concernés. ■

Développement organisationnel

Vie associative et services aux membres

Pierre angulaire de l'action de la Coalition, c'est par la concertation et l'échange avec ses membres que son action politique prend forme. La présence soutenue des membres aux assemblées générales annuelles et la présence assidue des élus aux séances du conseil d'administration témoignent d'une bonne santé démocratique.



Cette année, cinq rencontres du conseil d'administration ont eu lieu, en plus de l'assemblée générale. Vingt membres étaient présents à l'AGA 2012. Cette assemblée générale a permis de poursuivre et de terminer le processus de planification stratégique entamé au cours de l'exercice 2011-2012.

Également, cette année, la COCDMO a poursuivi son rôle auprès du comité réunissant des représentants des sept regroupements nationaux d'organismes oeuvrant en employabilité et présents au Forum national des ressources externes d'Emploi-Québec. Assurant un rôle de secrétariat, la COCDMO soutient les membres de ce comité dans l'organisation et la coordination des rencontres, au nombre de six cette année.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Sensible à l'amélioration des conditions de travail dans le milieu communautaire, le conseil d'administration de la Coalition a poursuivi cette année l'élaboration ainsi que la mise en œuvre de sa politique de conditions de travail. Le processus a été complété au cours de l'exercice 2012-2013, par l'ajout d'une assurance collective aux avantages sociaux de l'équipe.

Bilan des activités de communication de l'exercice

La volonté de communiquer avec les membres et partenaires de la Coalition est toujours présente dans les actions de la Coalition. De fait, divers moyens de communication sont utilisés pour informer son public quant aux dossiers en cours, à l'actualité qui touche le milieu communautaire en développement de la main-d'œuvre, ainsi qu'aux nouvelles des organisations qui en font partie. Par le biais de l'Info-Courriel, du bulletin de liaison, de la revue de presse, du site Internet et des médias sociaux, la responsable des communications et l'équipe de travail s'assurent de fournir de l'information juste et pertinente, qui concourt à alimenter les réflexions de nos semblables et à apporter une valeur ajoutée à leur travail. À titre d'exemple, le résumé d'un enjeu de l'actualité peut faire économiser bien du temps à nos membres et partenaires, puis mieux les préparer aux impacts qui en découleront ainsi qu'à trouver collectivement les solutions qui s'imposent.

- Document d'information en vue des élections, diffusion en ligne (été 2012)
- Intervention à l'émission radio Pour un Québec apprenant, CIBL (octobre 2012)
- Revue de presse hebdomadaire, envoyée tout au long de l'année

En plus d'effectuer une veille stratégique et de s'affairer à informer ses membres et partenaires, la Coalition profite de toutes les occasions et tribunes possibles pour faire valoir le potentiel socioéconomique des personnes en démarche d'insertion, afin de contribuer à la mise en place de politiques, services et mesures garants d'une société inclusive. De même, elle s'efforce d'accroître sa visibilité et son influence, en plus de mieux s'acquitter de sa mission auprès d'un public que l'on souhaite le plus vaste possible. Ultiment, c'est en ralliant l'opinion publique en notre faveur que l'on saura mieux influencer les acteurs politiques.

- Publicité dans le cahier spécial Formation continue du journal Le Devoir (avril 2012)
- Publicité dans le cahier spécial de la Semaine québécoise des adultes en formation (mars 2013)

Les médias sociaux sont très utiles à cette fin. D'ailleurs, leur utilisation a augmenté au cours de la dernière année, de même que le nombre d'abonnés aux comptes de la COCDMO (hausse de 40 % des abonnés au compte Facebook et 65 % au compte Twitter). Voici quelques exemples de publications.

- Appels de contribution pour documents préparés par la Coalition
- Offres d'emploi en économie sociale, dans le cadre du projet « Gestionnaires immigrants »
- Liens vers des articles pertinents
- Concours, ateliers, conférences et autres événements
- Célébration de journées ou semaines nationales

Notre mandat nous commande d'être à l'affût des enjeux de société qui concernent notre mission et les personnes servies par nos organisations membres. Nous avons donc à cœur de constamment bonifier la transmission de l'information pour susciter la mobilisation de nos membres lorsque la situation le demande et pour démontrer la légitimité de notre action, comme partenaire de l'État dans la qualification des personnes. À cet effet, les communiqués suivants ont été diffusés au cours de l'exercice 2012-2013 :

- Communiqué soulignant la nomination du nouveau directeur, Frédéric Lalande (juin 2012)
- Réaction de la COCDMO aux élections (septembre 2012)
- Nomination de la ministre Maltais (septembre 2012)
- Communiqué dans le cadre de la Semaine de la solidarité (octobre 2012)
- Appui à une manifestation nationale contre la réforme de l'assurance-emploi (octobre 2012)
- Réaction de la COCDMO au budget 2013-2014 (novembre 2012)
- La COCDMO se réjouit de la stratégie Tous pour l'emploi (février 2013)

De plus, la publication saisonnière de l'Info-Courriel nous a permis de diffuser de l'information sous la forme de brèves nouvelles concernant des dossiers d'actualité, au sein de la Coalition et dans son environnement. Ce document offre également un espace pour annoncer les nouvelles issues de nos organisations membres et partenaires. Le tout est envoyé à plusieurs centaines de personnes qui composent notre liste de diffusion. Le dernier exercice a également marqué le retour de la publication du bulletin de liaison de la Coalition. Ce document bisannuel présente des analyses et des dossiers thématiques, concernant, à titre d'exemple, la pénurie de main-d'œuvre et la réforme de l'assurance-emploi. La présence de l'analyste aux politiques a grandement contribué à alimenter en contenu cette publication complémentaire aux autres écrits de la Coalition. ■

Membres du Conseil d'administration 2012-2013



Sylvie Roy, présidente*

Membre de la CPMT à titre de représentante du secteur communautaire

Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH)



Richard Gravel, vice-président*

Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)



Ronald Cameron, trésorier*

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)



Guy Biron, Secrétaire*

Regroupement des corporations de développement économique communautaire (CDEC)



Martine Roy*

Membre de la CPMT à titre de représentante du secteur communautaire

Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJÉQ)



Sherolyn Dahmé*

Membre de la CPMT à titre de représentante du secteur communautaire

Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQuODE)



Diane Brunelle*

Association des centres de recherche d'emploi du Québec (ACREQ)



Diane Cormier*

Membre du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) de Montréal à titre de représentante du secteur communautaire



Karine Genest*

Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO)















Jennifer Beeman

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)

*Membres en poste au 31 mars 2012

Nos membres en 2012-2013

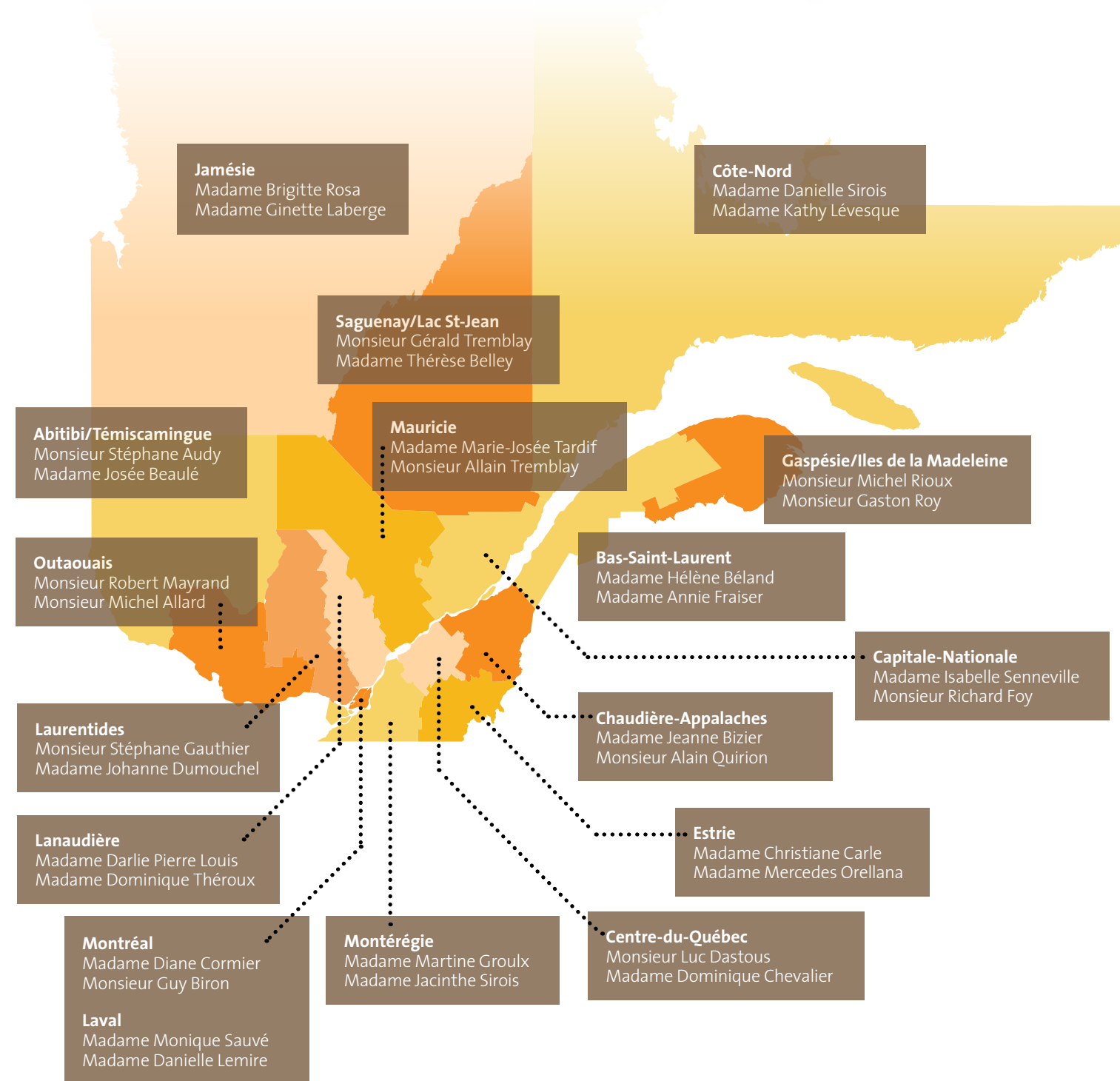
Membres nationaux

-  Association des centres de recherche d'emploi du Québec (ACREQ)
-  Chantier de l'économie sociale
-  Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)
-  Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
-  Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)
-  Regroupement des corporations de développement économique communautaire (CDEC)
-  Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH)
-  Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQuODE)
-  Réseau canadien des entreprises d'entraînement (RCEE)
-  Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJÉQ)
-  Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO)
-  Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)

Membres corporatifs

- Carrefour Relance inc
- CDEC La Salle-Lachine
- Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP)
- Collectif autonome des carrefours jeunesse emploi
- Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées (CAMO-PH)
- Comité consultatif Femmes pour le développement de la main-d'œuvre (CCFDMO)
- Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre (FBDM)
- Intégration Jeunesse du Québec
- Libre Emploi
- Mutuelle de formation FormaPlus
- Perspective Carrière
- Recyclo-Centre
- Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)
- Service d'entretien Pro-Prêt
- Soutien à la personne handicapée en route vers l'emploi au Québec (SPHERE-Québec)

Membres associés – 2012-2013



Équipe de la COCDMO

2012-2013



Frédéric Lalande
Directeur



Benjamin Fischer
Analyste aux politiques de la main-d'œuvre



Christine Guillemette
Chargée de communication



Noelia Delgado
Adjointe à la direction

**COCDMO - Coalition des organismes communautaires
pour le développement de la main-d'œuvre**
55 avenue Mont-Royal Ouest - bureau 303
Montréal, Québec H2T 2S6

Téléphone
514 948-0505

Courriel
info@cocdmo.qc.ca

Internet
www.cocdmo.qc.ca

Les activités de la COCDMO sont rendues possibles grâce au soutien financier de :

